

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de mise à jour du zonage d'assainissement de THURET

Le Maire de THURET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique par arrêté municipal en date du 2 mars 2016 sur le projet en objet en vue de son approbation par le Conseil Municipal.

Monsieur Christian PERPENAT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Madame Marie-Martine LANG MICHAUDEL a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand.

L'enquête se déroulera à la mairie du jeudi 31 mars au lundi 2 mai 2016 inclus soit 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences à la Mairie de Thuret pour informer et recevoir les observations du public les jours et heures suivants :

- Le jeudi 31 mars 2016 de 14h à 17h,
- Le mardi 26 avril 2016 de 8h30 à 11h30,
- Le lundi 2 mai 2016 de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la Mairie – 8, rue des dômes – 63260 THURET ou par voie électronique : mairie-dethuret@wanadoo.fr

Le dossier se rapportant à l'objet de l'enquête sera consultable en Mairie ainsi que sur le site Internet de la commune www.thuret.info. Il comporte le projet de zonage d'assainissement de Thuret ainsi que l'étude diagnostique de l'assainissement collectif du bourg et du village de Chassenet.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, à la Préfecture aux jours et heures d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire,

Pierre LYAN

